

PROJET DE LOI C-50 :

Une nouvelle attaque contre un régime universel

Avec la crise et l'augmentation fulgurante du nombre de chômeurs et de chômeuses à travers le pays, les partis politiques fédéraux se sentent obligés de donner l'impression qu'ils s'intéressent à notre sort.

Après avoir menacé de faire tomber le gouvernement Harper si ce dernier n'acceptait pas de bonifier un programme d'assurance-chômage qui répond de moins en moins aux besoins des travailleurs et travailleuses, le chef du Parti libéral Michael Ignatieff a accepté de lui donner un sursis au printemps dernier, le temps qu'un comité se penche sur les « améliorations » à apporter au régime.

Au retour de la période estivale, les conservateurs ont accouché d'un projet de loi censé aider les travailleurs et travailleuses qui ont longtemps cotisé au régime mais en ont peu bénéficié. Le projet de loi C-50, qui a reçu l'appui enthousiaste du Nouveau parti démocratique (dont le chef Jack Layton fait désormais partie du cercle des amis de Stephen Harper !), pourrait être adopté d'ici la fin novembre. **Non seulement les modifications qu'il propose n'offrent que des miettes et ne s'adressent qu'à un nombre limité de chômeurs et de chômeuses mais en plus, elles viendront renforcer le caractère inéquitable d'un régime qui exclut la majorité des sans-emplois.**

Le projet de loi propose une majoration d'une à vingt semaines du nombre maximal de semaines auxquelles un prestataire peut avoir droit. Il s'agit d'une mesure temporaire qui ne s'appliquerait qu'à ceux et celles dont la période de prestations a débuté entre la semaine du 4 janvier 2009 et celle du 11 septembre 2009. Et encore, ce n'est qu'une minorité de prestataires qui y aura droit.

Ainsi, la mesure s'adresse uniquement aux prestataires ayant touché moins de 36 semaines de prestations régulières dans les cinq ans qui précèdent la période de prestations. Sont donc exclues tous ceux et celles

qui ont eu le « défaut » d'avoir été victimes d'une plus longue période de chômage. Le projet de loi crée ainsi une distinction entre les « bons » et les « mauvais » chômeurs comme les travailleurs saisonniers, qui ne sont pas assez « méritants » pour avoir un peu d'aide dans le contexte de crise que nous traversons.

Parmi ceux et celles qui passeront cette première étape, ce ne sera pas tout le monde non plus qui aura droit à une prolongation. Au départ, seuls les prestataires ayant versé au moins 30% de la cotisation ouvrière maximale à l'assurance-chômage pendant au moins sept des dix dernières années (avant le début de leur période de prestations) seront éligibles à une prolongation.



Le soutien apporté par le NPD au projet de loi C-50 est une honte, pour un parti qui s'est toujours targué de lutter pour un régime d'assurance-chômage complet et universel.

Et dans ce cas, celle-ci ne sera pas de 20 semaines comme le laissent entendre Harper et Layton, mais de cinq petites semaines de plus ; ce sont seulement les prestataires ayant cotisé à ce niveau (30%) pendant au moins 12 des 15 dernières années qui obtiendront 20 semaines supplémentaires.

De plus, au fur et à mesure où l'on se rapprochera de la fin de la mesure temporaire en septembre 2010, la durée de la prolongation diminuera. Ainsi, ceux et celles dont la période de prestations débutera à compter

du 8 août 2010 ne recevront pas 20 semaines supplémentaires, mais un maximum de 5 semaines.

Le projet de loi C-50 n'accorde donc que des miettes, et seulement qu'à une minorité de chômeurs et de chômeuses. De plus, il multiplie les catégories et renforce les préjugés contre ceux et celles qui ont eu à faire appel à l'assurance-chômage plus fréquemment. Surtout, le projet de loi ne change rien aux insuffisances bien connues du régime. Ceux qui ne sont pas admissibles faute d'avoir les heures suffisantes, celles qui sont exclues en raison d'un départ volontaire ou d'un congédiement pour « inconduite » n'auront toujours pas droit aux prestations ; ceux et celles qui se retrouvent pris à la gorge à cause d'un montant de prestations misérable n'auront rien de plus pour se sortir du trou. Voilà pourquoi le MAC de Montréal s'oppose au projet de loi C-50.

S'il n'est pas surprenant de voir les conservateurs accoucher d'une telle « réforme », il est pour le moins consternant de voir Jack Layton et le NPD embarquer dans le bateau de Stephen Harper. C'est une preuve de plus que les travailleurs, les travailleuses et les sans-emplois n'ont pas intérêt à remettre leur sort entre d'autres mains que les leurs s'ils veulent améliorer leur situation.

Lorsque la prochaine élection fédérale sera finalement déclenchée, il faudra donc se mobiliser pour faire de la réforme de l'assurance-chômage un enjeu de premier plan et mettre de l'avant nos revendications pour un régime complet et universel. C'est ce que compte faire le MAC de Montréal, en lien avec le regroupement national dont nous faisons partie, le MASSE (Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi).

HORAIRE DES ACTIVITÉS ♦ AUTOMNE 2009

ELECTIONS MUNICIPALES MONTRÉAL 2009

OYÉ! OYÉ! CITOYENNES ET CITOYENS,
VOUS ÊTES CONVIÉES AU

DÉBAT DES CANDIDATS À LA MAIRIE DE ROSEMONT-PETITE-PATRIE

VENEZ POSER VOS QUESTIONS ET PARTAGER VOS PRÉOCCUPATIONS!



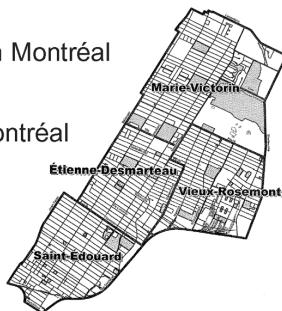
ANDRÉ LAVALLÉE
Équipe Tremblay – Union Montréal



FRANÇOIS CROTEAU
Équipe Harel – Vision Montréal



PATRICK CIGANA
Projet Montréal



MERCREDI 21 OCTOBRE 2009 de 19H00 à 21H30

au sous-sol de l'Église Saint-Édouard
425, RUE BEAUBIEN EST (métro Beaubien)

Halte-garderie sur place

CE DÉBAT EST ORGANISÉ PAR LA
COALITION CONTRE LA PAUVRETÉ PETITE-PATRIE
EN COLLABORATION AVEC LA

La coalition contre la pauvreté de la Petite-Patrie c'est :
Action travail des femmes – Appartements supervisés Augustine-Gonzalez – Centre d'alphabétisation N A Rive – Centre de ressources et d'action communautaire de la Petite Patrie – Comité logement de la Petite Patrie – Écho des femmes de la Petite Patrie – Mouvement action chômage de Montréal – SEP-Service d'Entraide Passerelle.

LE VENDREDI 6 NOVEMBRE :

Formation sur la loi de l'assurance-chômage

Le Mouvement Action-Chômage de Montréal tiendra une autre de ses populaires journées de formation sur la loi de l'assurance-chômage, le vendredi 6 novembre 2009 de 8h45 à 17h. Cette formation s'adresse en premier lieu aux intervenantes intéressées à parfaire leurs connaissances sur le fonctionnement du régime d'assurance-chômage. Elle aura lieu dans nos locaux, au 6839A, rue Drolet (3^e étage). **Les membres du MAC qui souhaitent s'impliquer comme bénévoles peuvent y participer gratuitement.** Pour plus d'informations ou pour vous inscrire, contactez-nous au **514 271-4800** (*faites vite, car les places sont limitées!*).

LES 25 ET 26 NOVEMBRE :

Formation sur les programmes
et mesures d'employabilité

Le Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi (MASSE) offrira une formation de deux jours sur les programmes et mesures d'Emploi-Québec qui sera donnée par Georges Campeau, professeur au département des sciences juridiques de l'UQAM. Vous souhaitez y participer? Appelez-nous au 514 271-4800 pour en savoir plus.

Pour participer, vous inscrire ou nous donner un coup de main afin d'organiser l'une ou l'autre de ces activités, veuillez nous contacter au 514 271-4800.

CONFLIT AU JOURNAL DE MONTRÉAL



9 mois de lock-out, c'est assez!

Tout le monde est au courant du lock-out imposé par Quebecor aux travailleurs et travailleuses du *Journal de Montréal*. Et tout le monde sait que Pierre-Karl Péladeau aimerait mieux vivre dans un monde où il n'y aurait plus de syndicats! Mais peu de gens connaissent les enjeux qui sous-tendent le conflit. Afin d'en savoir plus, nous recevrons des représentantes du Syndicat des travailleurs de l'information du Journal de Montréal (STIJM-CSN).

La soirée d'information aura lieu

**le jeudi 29 octobre à 19h00
au 6839A, rue Drolet (3^e étage).**

Une invitation du Mouvement Action-Chômage de Montréal
(Confirmez votre présence au 514 271-4800)

LE VENDREDI 13 NOVEMBRE :

« Plan de lutte à la pauvreté » :
Non aux consultations bidon !

Le gouvernement du Québec tiendra cet automne une consultation sur son supposé « plan de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ». À Montréal, la consultation, qui réunira une poignée d'intervenantes triées sur le volet, devrait avoir lieu le vendredi 13 novembre (date à confirmer). Tout en feignant de s'intéresser à la lutte contre la pauvreté, le gouvernement Charest prépare une nouvelle série d'attaques contre les travailleurs, les travailleuses et ceux et celles qui sont au bas de l'échelle, incluant l'augmentation des tarifs d'électricité, l'imposition de frais de scolarité dans les cégeps, de nouveaux tarifs pour les soins de santé, etc. La Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire de Montréal (la TROVEP) ainsi que la Coalition contre la précarité, dont le MAC de Montréal fait partie, organisent des actions pour dénoncer cette consultation bidon et exiger un véritable plan de lutte à la pauvreté. Les détails seront annoncés sous peu : appelez-nous pour en savoir plus (514 271-4800) ou encore, joignez-vous au groupe **Mac de Montréal** sur Facebook!



LE MAC SUR FACEBOOK

Restez informéE de nos prises de position et des activités auxquelles nous participons.

Joignez-vous au groupe **Mac de Montréal** sur Facebook!